

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT DES PME A L'INTERNATIONAL



Pour financer et accompagner les PME

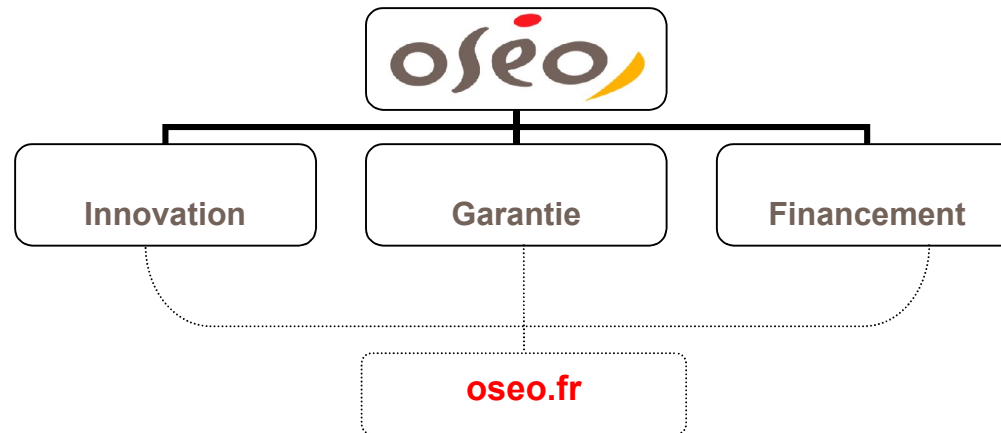


oseo.fr

Rencontres Export , 11 décembre 2009



OSEO, l'entreprise des entrepreneurs



Trois métiers, une mission unique, une marque unique, un réseau unique





ACCOMPAGNER ET FINANCER LES PME A L'INTERNATIONAL

- **Innovation**
 - Qualification FCPI
 - Financement des projets innovants
- **Garantie**
 - Accordée aux banques: le fonds de garantie international
 - Accordée à la maison mère: le FASEP
- **Financement**
 - Le Contrat de Développement International
 - Le Prêt Participatif de Développement
 - Le Prêt Pour l'Export



INNOVATION, QUALIFICATION FCPI

Bénéficiaires:

Entreprise de moins de 2000 salariés

Finalité:

La qualification « entreprise innovante » est valable 3 ans et ouvre accès aux investissements par les fonds communs de placement dans l'innovation



INNOVATION, AIDE AU PROJET INNOVANT

Bénéficiaires:

Entreprise de moins de 2000 salariés

Finalités:

Mettre au point des produits, procédés, ou services technologiquement innovants et présentant des perspectives concrètes de commercialisation

Dépenses financées:

Conception et définition du projet, étude de faisabilité, R&D, réalisation de prototype, dépôt de brevet

Modalités d'intervention:

Participation au financement du projet (jusqu'à 50%) par avance remboursable à taux zéro et subvention



GARANTIE ACCORDEE AUX BANQUES, LE FONDS DE GARANTIE INTERNATIONAL

Concours garantis:

a) Financements moyen et long terme

- PMT
- CBM, CBI, location financière

b) Financements court terme

- crédit de parrainage bancaire
- crédit de préfinancement de commandes à l'exportation

c) Engagements par signature

- cautions ou GAPD délivrée par une banque française au profit d'une banque étrangère
- cautions ou GAPD sur marchés à l'exportation
- crédits documentaires ou lettres de crédit stand by



GARANTIE ACCORDEE AUX BANQUES, LE FONDS DE GARANTIE INTERNATIONAL

Plafond de risques maximum

1,5 millions d'euros pour les financements MLT d'une part, ainsi que pour les financements CT + EPS d'autre part

Quotité de garantie

- maximum: 60%

Coût de la garantie

- Pour les EPS: 0,35% l'an sur autorisation pour les lignes (0,60% pour les demandes ponctuelles)

- Pour les financements MLT et CT:0,80%



GARANTIE APPORTEE A LA MAISON MERE, LE FASEP

Bénéficiaires:

Les entreprises, quelle que soit leur activité, dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 460 millions d'€

Finalités:

Favoriser la croissance des entreprises françaises par une implantation à l'étranger hors Union Européenne

Apports garantis:

Les apports en fonds propres ou quasi-fonds propres faits à la filiale

Modalités de la garantie:

- Garantie délivrée pour une durée de 7 ans maximum à la maison mère française
- La quotité garantie est de 50% de la perte constatée
- Le coût est de 0,50% l'an du montant des apports





EXEMPLE :

Implantation d'une usine en Chine par une PME française via la création d'une filiale chinoise:

Emplois

Apport de capitaux dans la filiale
(financement construction bâtiment
industriel + acquisition machines)

2500



Ressources

Prêt bancaire souscrit par 2500
la maison mère auprès
d'une banque française
(garanti à 60% par OSEO)

transfert de capitaux vers la filiale chinoise:

risque partagé à 50% avec OSEO

(garantie **FASEP** au profit de la maison mère française)





FINANCEMENT: **LE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT INTERNANTIONAL**

Bénéficiaires:

PME créées depuis plus de 3 ans

Dépenses financées:

- les investissements immatériels
- les investissements à faible valeur de gage
- l'augmentation du BFR

Modalités d'intervention:

Prêt:

- sans garantie sur les actifs de l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant
- de 40 000 à 400 000 euros
- d'une durée de 6 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 12 mois
- intervention d'une banque en garantie ou co-financement



FINANCEMENT: **LE PRÊT PARTICIPATIF DE DEVELOPPEMENT** **(Partenariat avec le Conseil Général des Hauts de Seine)**

Bénéficiaires:

PME créées depuis plus de 3 ans

Dépenses financées:

- les investissements immatériels
- les investissements à faible valeur de gage
- l'augmentation du BFR

Modalités d'intervention:

Prêt:

- sans garantie sur les actifs de l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant
- de 15 000 à 75 000 euros
- d'une durée de 7 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 24 mois
- obligatoirement accompagné d'un prêt bancaire complémentaire



FINANCEMENT: **LE PRÊT POUR L'EXPORT** **(Partenariat avec UBIFRANCE)**

Bénéficiaires:

PME créées depuis plus de 3 ans

Dépenses financées:

- les investissements immatériels
- les investissements à faible valeur de gage
- l'augmentation du BFR

Modalités d'intervention:

Prêt:

- sans garantie sur les actifs de l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant
- de 20 000 à 80 000 euros
- d'une durée de 6 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 12 mois



EXEMPLE:

Implantation d'une usine en Chine par une PME française via la création d'une filiale chinoise:

Emplois

Frais de prospection (participation salon, dépenses de communication)	30
Recrutement et formation de personnel	50
Frais de transfert de machines	40
Adaptation des produits au marché chinois	35
Frais de mise aux normes (outil de production)	45
BFR liés au lancement du site (stock initial ...)	100
TOTAL	300

Ressources

CDI	120
PPE	80
PPD	50
Prêt bancaire	50



300





Merci pour votre aimable attention

Jallil YAKER, Délégué des Hauts de Seine
01 46 52 92 44

oseo.fr

